

VIVRE en SUD #5 SARTHE

www.comcomsudsarthe.fr



© J. BERLOUSE



PETITE ENFANCE,
FAMILLE, SOCIAL,
EMPLOI ET NUMÉRIQUE

ENFANCE, JEUNESSE,
CULTURE ET SPORT

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



FRANÇOIS BOUSSARD

Président de la Communauté de communes Sud Sarthe
Vice-Président du Conseil Départemental de la Sarthe
Maire de Mansigné

Comme chaque année, le budget communautaire définit les principaux axes de travail de la Communauté de communes pour les 12 mois à venir.

Quelles sont les lignes directrices de ce budget 2019 ?

A la création de la Communauté de communes, au 1^{er} janvier 2017, le Conseil communautaire s'est engagé à proposer des services harmonisés et de qualité sur l'ensemble du territoire, tout en concrétisant les projets d'équipements déjà lancés. Malgré le départ de trois communes début 2018, qui a entraîné une baisse conséquente de nos recettes, nous nous tenons à cette ligne. Ainsi, grâce aux importants efforts réalisés dans chacun de nos services, par les élus comme par les agents, nous avons réussi, en 2018, à dégager un premier excédent encourageant qui nous permet de maintenir notre ligne directrice.

En 2019, nous allons poursuivre cette politique de rigueur car ma volonté est que les finances de la Communauté de communes soient saines à l'issue de ce mandat, afin que le Conseil communautaire élu l'an prochain soit en capacité de mener une politique de développement local efficace.

Dans cette perspective, nous avons pris quatre mesures, pour lesquelles les membres du Bureau communautaire ont été unanimes :

- > Chaque service communautaire va, à nouveau, réduire son budget de 5%.
 - > Les communes de l'intercommunalité, par solidarité, s'engagent à reverser à la Communauté de communes 200 000 € du fonds de compensation qui leur est habituellement attribué. Cette somme permettra notamment de renforcer des services de proximité.
 - > Comme nous l'avions annoncé en 2018, la part du financement des activités communautaires facturées aux familles passe de 27 à 28,5 %, avant d'être plafonnée à 30 % en 2020.
 - > Les taux des taxes locales sont réévalués pour apporter une recette complémentaire de 100 000 €.
- Je remercie mes collègues élus d'avoir pris la responsabilité de valider ces choix qui vont nous permettre de tenir le cap et de maintenir à flot notre jeune collectivité.

Avez-vous également pris des mesures pour générer des recettes supplémentaires ?

L'un de nos objectifs est de créer de la richesse en investissant prioritairement dans le développement économique. La construction en cours d'un bâtiment sur la zone de La Belle croix, à Requeil, ainsi que le projet d'aménagement d'un bâtiment blanc sur Loirécopark, à

Vaas, s'inscrivent dans cette démarche. En nous appuyant sur notre coordinatrice économique, nous voulons favoriser la croissance des entreprises du territoire et attirer de nouvelles activités créatrices d'emplois. Déjà, nous pouvons nous réjouir de l'implantation future de deux fermes photovoltaïques sur Loirécopark et de l'installation de nouvelles entreprises sur les zones d'activités intercommunales qui vont générer des recettes nouvelles.

Quels sont les autres principaux investissements communautaires de 2019 ?

Désireux de respecter nos engagements, nous allons mener à leur terme les aménagements de deux multi-accueils à Pontvallain et à Vaas, ainsi que la création d'un espace culturel à Mansigné. Ces équipements sont auto-financés grâce aux excédents antérieurs provisionnés.

Nous devons aussi piloter la construction de la gendarmerie au Lude. Ce projet, qui pourrait être lancé en 2020, sera financé par plusieurs partenaires. Les loyers payés par l'État rembourseront l'emprunt que nous devons contracter.

Quels rôles jouent les services communautaires dans le développement local ?

Notre volonté est d'offrir aux habitants le meilleur cadre de vie possible et les services communautaires traduisent cette priorité en multipliant les initiatives de proximité au bénéfice de toutes les générations, dans tous les domaines : emploi, petite enfance, jeunesse, familles, culture, sport, santé, environnement... Dans ce cadre, nous encourageons notamment les services à travailler ensemble pour proposer des actions transversales, par exemple entre les services Économie et Emploi.

Dans cet esprit, comme nous nous y étions engagés, nous allons aménager, à Yvré-le-Pôlin, un nouveau local pour accueillir les Restos du Cœur, ainsi qu'une nouvelle entreprise.

Ce travail s'inscrit-il dans un projet de territoire ?

Notre projet de territoire doit effectivement s'articuler autour du développement économique, de services de qualité, mais aussi d'une richesse partagée et optimisée, ainsi que d'une mutualisation des moyens entre la Communauté de communes et les communes. C'est dans ce sens que nous finalisons le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui devra préserver notre environnement et encourager la vitalité de nos communes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD SARTHE - 5 Rue des Écoles - 72800 Aubigné-Racan - Tél: 02 85 29 12 00 - Fax: 02 85 29 12 27 - accueil@comcomsudsarthe.fr - www.comcomsudsarthe.fr

Directeur de la publication : François Boussard / Comité de rédaction : les élus de la commission « communication » / Rédaction : MC'Comm / Photos : MC'Comm, Communauté de communes Sud Sarthe, Office de Tourisme de la Vallée du Loir / Mise en page : Hastone / Impression : Graphiloir / La Communauté de Communes Sud Sarthe participe au respect de l'environnement Bulletin imprimé sur papier recyclé.

SOMMAIRE

**Administration
Générale-Finances
et Moyens généraux**
I 03

**Petite enfance, Famille,
Social, Emploi
et Numérique**
I 04-05

**Enfance, Jeunesse,
Culture et Sport**
I 06-09

**Développement
territorial**
I 10-12

SUR VOS AGENDAS



- **Du lundi 1^{er} au samedi 6 juillet :**
Semaine en familles
- **Judi 11 juillet :**
 - > Destination sport à Mayet
 - > Examen du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en Conseil communautaire
- **Samedi 24 et dimanche 25 août :**
Comice agricole à Saint-Germain d'Arcé
- **Vendredi 30 août :**
Soirée d'information du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Parents Enfants sur le thème du « Nouveau contrat de travail » à Aubigné-Racan, salle des AFN
- **Samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre :** Comice agricole à Mayet
- **Samedi 7 et dimanche 8 septembre :**
Comice agricole à Mansigné
- **Dimanche 15 septembre :**
Journée culturelle intercommunale à Luché-Pringé
- **Lundi 16 septembre :**
Ouverture du multi-accueil à Pontvallain, 12 rue de l'église
- **Vendredi 20 septembre :**
Forum sur l'emploi à domicile organisé par la Maison des Services Au Public
- **Samedi 5 octobre de 9h à 12h :**
Journée portes ouvertes au multi-accueil à Pontvallain
- **Du lundi 21 au samedi 26 octobre :**
Semaine en familles
- **Mercredi 23 octobre :**
Spectacle "Au fil des émotions" pour tous publics, à la salle des fêtes de Pontvallain
- **Samedi 16 novembre de 15h30 à 18h :**
Après-midi porte ouverte du RAMPE à Pontvallain, salle polyvalente

ENVIRONNEMENT

Vice-Président en charge de l'Environnement : Roger Fresneau

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Premières actions lancées et études programmées

En 2018, afin de se conformer à la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la Communauté de communes a pris la compétence GEMAPI et délégué à différents syndicats (Syndicat Fare Loir Aune Marconne Maulne, Syndicat du Loir, Syndicat Sarthe Est Aval Unifié et Syndicat du Bassin

de la Sarthe), la gestion des milieux aquatiques. Dirigées par un Comité syndical, ces structures couvrent toutes les communes de la Communauté de communes et ont pour mission de garantir la qualité de l'eau et la protection de la faune et de la flore des cours d'eau traversant le territoire.

Zoom sur le Syndicat Mixte FLAMM

Son périmètre



* FLAMM sont les initiales des rivières gérées par le syndicat : Fare, Loir, Aune, Marconne et Maulne.

PLUi

Vice-Président en charge du PLUi : Patrice Bouttier

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Un document qualitatif et le moins contraignant possible

Ces derniers mois, tout en achevant les études-diagnostic, élus et techniciens ont poursuivi leur travail de terrain, au sein de chaque commune de la Communauté de communes, afin de dessiner le zonage du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cette étape est essentielle car elle permet d'attribuer la vocation des parcelles du territoire. Quatre catégories de zones sont ainsi définies : zones urbaines, zones à urbaniser, zone agricoles, zone naturelles et forestières. Chaque type de zone est soumise à des règles spécifiques.

« Dans ce cadre, nous avons notamment arrêté les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Il s'agit des espaces d'une surface de 5 000 m² qui devront être urbanisés en priorité au cœur ou en périphérie des bourgs. Nous avons, ainsi, imaginé les principaux axes d'aménagement en accordant, notamment, la plus grande attention à la qualité des cheminements », explique Patrice Bouttier.

Conçues en lien étroit avec les élus municipaux, les premières propositions de zonage ont été transmises aux municipalités. Celles-ci ont alors pu

notifier leurs remarques à partir desquelles a été élaboré un nouveau projet. Ce dernier a été débattu en Commission communautaire, présenté en réunions publiques au mois de juin et doit être arrêté en Conseil communautaire le 11 juillet prochain.

« Nous terminons ainsi la phase réglementaire, qui est au cœur du projet, avec la volonté de proposer un document d'urbanisme qualitatif, mais le moins contraignant possible pour les communes, affirme Patrice Bouttier. Ce PLUi doit, avant tout, s'imposer comme un outil de redynamisation des communes. C'est dans cette perspective que nous avons fixé l'objectif de 40 % de renouvellement urbain. Dans le même esprit, nous avons concentré les zones à urbaniser en centre-bourg, afin de limiter l'expansion urbaine et de protéger les espaces agricoles, forestiers et naturels. »

Après le vote du Conseil communautaire, la procédure d'adoption du PLUi entrera dans une dernière étape qui comprend notamment une enquête publique programmée pour l'automne. Le document définitif devrait être adopté début 2020.

Les obligations des riverains



Il est rappelé que l'entretien de la végétation, le long des berges, est à la charge des riverains. Pour les accompagner, le Syndicat Mixte FLAMM va éditer prochainement une plaquette prodiguant des conseils d'entretien et rappelant les droits et les devoirs de chacun. Ce document sera disponible dans les mairies. En outre, les citoyens peuvent obtenir des renseignements pratiques en s'adressant au Syndicat Mixte FLAMM, en se rendant au 5 rue des écoles à Aubigné-Racan (locaux de la Communauté de communes) ou en téléphonant au 02 85 29 12 02.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Les contrôles se poursuivent

Au cours de ce premier semestre, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de communes a réalisé les derniers diagnostics initiaux des installations d'assainissement autonome du territoire. Cette étape désormais achevée, le SPANC va lancer, dès l'automne, le contrôle "de bon fonctionnement" des installations déclarées non conformes lors du premier diagnostic. De plus, conformément à la loi, le service va continuer à inspecter toutes les installations d'assainissement autonome des propriétés vendues au cours de ces dernières années, dès lors que ce contrôle n'a pas encore été réalisé. Au total, le SPANC devrait effectuer 400 contrôles au cours de cette année 2019.

Exemple de zonage

A : zone agricole

N : zone naturelle

NJ : zone correspondant aux jardins et permettant la construction d'abris de jardins

UB : zone urbanisée à vocation mixte (habitat, équipe-

ments, activités) correspondant aux parties récentes des espaces urbanisés de la ville

UE : zone urbanisée à vocation principale d'équipements publics



PETITE ENFANCE

Vice-Présidente en charge de la Petite enfance : Béatrice Latouche



Un nouveau multi-accueil, à Pontvallain, pour la rentrée

Le 16 septembre prochain, le second multi-accueil de la Communauté de communes ouvrira ses portes à Pontvallain, 12 rue de l'église.

Situé au cœur du bourg, au sein d'un remarquable bâtiment entièrement réaménagé, ce service sera agréé pour accueillir jusqu'à 18 enfants, âgés de 2 mois et demi à 4 ans, sur une durée variant de quelques heures à la journée complète. Il sera animé par six professionnels de la petite enfance et ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h. Le site accueillera aussi le bureau du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Parents Enfants (RAMPE).

Dès à présent, il est possible de pré-inscrire les enfants et d'obtenir des renseignements auprès de Cécile Tortevois, coordinatrice Petite enfance, par téléphone au 06.44.28.14.34, ou par mail à l'adresse petiteenfance@comcomsudsarthe.fr

« L'aménagement de ce multi-accueil répond à une demande que nous avons décelée dans une enquête réalisée auprès des habitants. Il renforce l'attractivité du territoire, souligne Béatrice Latouche. En outre, la réhabilitation de l'immeuble qui accueille le service contribue à dynamiser le centre-ville de Pontvallain. »



En parallèle, les élus de la Communauté de communes travaillent à la création d'un troisième multi-accueil à Vaas. Le lancement du marché public pour la rénovation et l'agrandissement du bâtiment choisi est en cours.

« Avec ces trois multi-accueils, la Communauté de communes affirme sa volonté de parier sur l'avenir en renforçant les services proposés aux familles et à la petite enfance », conclut Béatrice Latouche, ajoutant que le service Petite enfance échange et travaille quotidiennement avec les services Social (permanences de la PMI), Emploi et Familles de la Communauté de communes.

La Communauté de communes convie les habitants à venir découvrir cet espace à l'occasion d'une journée "Portes ouvertes", samedi 5 octobre de 9h à 12h.

"Au jardin des ouistitis" recherche des bénévoles

Le multi-accueil "Au jardin des ouistitis", situé au Lude, recherche des bénévoles pour accompagner les enfants lors des sorties (au marché, à la ferme...).

Rappelons que ce service dispose d'une capacité d'accueil de 18 places (pour quelques heures ou à la journée) et qu'il est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.

Contact : Caroline Postel, responsable du multi-accueil : 02.43.94.54.20 ou multiaccueillelude@comcomsudsarthe.fr

Deux événements pour le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Parents Enfants

Présent sur l'ensemble du territoire, le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Parents Enfants (RAMPE) organise deux événements dans les mois à venir :

- > Une soirée d'information sur le thème du "nouveau contrat de travail", vendredi 30 août à 18 h30 à Aubigné-Racan (salle des AFN, près de l'église). Celle-ci est ouverte aux parents employeurs ou futurs employeurs et assistant(e)s maternel(le)s. Inscription obligatoire à l'adresse mail rampelude@comcomsudsarthe.fr ou au 02.85.29.12.20.
- > Un après-midi "Porte ouverte" samedi 16 novembre de 15h30 à 18h, salle polyvalente de Pontvallain. Au programme de cet événement organisé dans le cadre de la Journée nationale des assistant(e)s maternel(le)s : animations, ateliers, découverte des productions des enfants, goûter.

PARENTALITÉ Semaines en familles : un nouvelle formule d'animations

La Communauté de communes a décidé de faire évoluer la formule de la Quinzaine de la famille en créant les Semaines en familles. La volonté des élus communautaires est de proposer encore plus d'activités pour fidéliser le public et conforter la dynamique de territoire lancée par la Quinzaine.

Pour 2019, les Semaines ont été programmées sur trois semaines distinctes : du 20 au 25 mai, de 1^{er} au 6 juillet et du 21 au 26 octobre 2019. Coorganisés par les services Famille, Enfance /

Jeunesse, Petite Enfance, Sport et Culture de la collectivité intercommunale, ces événements fédérateurs valorisent, de surcroît, les compétences des agents communautaires.

Le programme, construit autour du thème "Emotions et sentiments", comprend une grande variété d'animations : spectacles, ateliers créatifs, initiations sportives, conférences, éveil musical, café échange, fabrication de produits cosmétiques, chant prénatal...





Un atelier numérique au Lude

Depuis le mois de mai et jusqu'à la fin de l'année, le service Emploi met en place un atelier numérique emploi, au sein de l'Espace numérique situé au Lude, 28, Place Neuve, dans les locaux de la Maison de Services Au Public. Celui-ci aura pour objectif d'accompagner les habitants dans la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation ou encore de leur permettre de se repérer sur les sites d'offres d'emploi.

Inscription obligatoire. Le planning des ateliers est consultable sur le site Internet de la Communauté de communes (www.comcomsudsarthe.fr) et sur la page Facebook du service Emploi ([emploisudsarthe](https://www.facebook.com/emploisudsarthe)).

Une nouvelle permanence à Vaas

Le service Emploi de la Communauté de communes tient désormais une permanence à Vaas un lundi après-midi sur deux, les semaines paires. Celle-ci a lieu au foyer des Lilas et uniquement sur rendez-vous.

Le service Emploi, dirigé par Christine Jouault, propose désormais cinq permanences s'adressant aux habitants rencontrant une problématique d'emploi. Celles-ci se déroulent au Lude, à Mansigné, Mayet, Yvré-le-Pôlin et maintenant Vaas.

Retrouvez les horaires de permanences sur le site Internet de la Communauté de communes (www.comcomsudsarthe.fr/emploi) et sur la page Facebook du service Emploi ([emploisudsarthe](https://www.facebook.com/emploisudsarthe)).

FAMILLE, SOCIAL, EMPLOI

Vice-Président en charge de Famille, Social, Emploi : Sylvain Fournier

Emploi

Toujours plus de services au plus près des habitants

Les Café-Métier mobilisent les acteurs locaux

Organisé à chaque fois sur le thème d'un métier ou d'un secteur d'activité, au sein d'une entreprise locale, le Café-Métier donne aux habitants la possibilité d'aller sur le terrain pour échanger avec des entrepreneurs qui ont toujours à cœur de valoriser leur travail. « Cette formule casse les codes et permet de mieux être en phase avec la réalité du terrain, résume Sylvain Fournier. Nous nous attachons à axer ces Café-Métier sur des thématiques qui correspondent aux besoins de recrutement exprimés par les acteurs économiques. » Dans cette

optique, le service Emploi devrait proposer, dans les mois à venir, des rencontres autour des métiers de la couture, de la maintenance et de l'industrie. Déjà, en février, un premier Café-Métier a été mis en place sur le thème des professions de santé. « Ce sont des secteurs qui offrent de réelles opportunités d'emplois sur le territoire », ajoute Sylvain Fournier, rappelant que ces événements sont limités à 20 participants dans un souci d'efficacité.

Plus de renseignements sur la page Facebook "emploisudsarthe".

Temps partagé : "Par'Temps" en permanence

Organisé à Pontvallain en décembre dernier pour promouvoir le temps partagé, le CV Tour a rencontré un beau succès qui a incité l'association "Par'Temps" à tenir des permanences régulières sur le Sud Sarthe. Celle-ci est désormais présente chaque 4^{ème} mardi du mois à l'Espace de coworking au Lude. L'association permet à des salariés de travailler régulièrement dans plusieurs entreprises en fonction des besoins d'employeurs qui ne peuvent se permettre de recruter une personne à temps complet pour certaines tâches, notamment

administratives. "Par'Temps", qui est l'employeur de ces salariés, a pour première mission de mettre en contact les entrepreneurs et les candidats aux différents postes.



Maison des Services Au Public (MSAP)

Des ateliers pour accompagner les usagers



Dans un contexte de dématérialisation des démarches administratives, la Maison des Services Au Public (MSAP) s'est donnée pour mission d'aider les habitants à maîtriser et à démystifier l'outil informatique.

« Nous avons mis en place des ateliers répondant aux différents besoins, avec pour objectif d'accompagner les usagers pour leur permettre de devenir autonome », résume Sylvain Fournier.

Ainsi, tout au long du mois de mai, la MSAP a proposé six séances dédiées à la déclaration d'im-

pôts. « L'objectif était de présenter le site des impôts et de guider les bénéficiaires dans la création de leur espace personnel », poursuit Sylvain Fournier, précisant que, dans le cadre de ce dispositif, le responsable des services fiscaux de La Flèche est venu, pendant une demi-journée, répondre aux questions des contribuables.

Dès ce printemps, la MSAP a également lancé des ateliers destinés à se familiariser avec les différentes déclarations à transmettre aux organismes sociaux. Ceux-ci ont lieu les mardi et vendredi matin, au sein de l'Espace numérique situé dans les locaux de la MSAP, 28 place Neuve au Lude. Les séances sont gérées par les différents animateurs de la MSAP qui ont suivi une diversité de formations leur permettant d'intervenir sur chaque thématique.

Avec cette offre nouvelle, la MSAP élargit encore la palette de ses prestations à vocation individuelles ou collectives, touchant, ainsi, un public de plus en plus important.

Toujours plus près des habitants

La MSAP tient, aujourd'hui, des permanences dans cinq communes du territoire : Luché-Pringé, Mansigné, Mayet, Vaas et Yvré-le-Pôlin. Celles-ci répondent à une volonté, exprimée par les élus, de rester au plus près des habitants, notamment pour pallier l'éloignement des services publics. « Nous assurons un accueil de premier niveau, mais voulons désormais élargir notre offre en développant, avec Pôle emploi, un système de visioconférence », précise Sylvain Fournier.

Deux forums à l'automne

A l'automne, la MSAP va proposer deux forums : sur l'emploi à domicile le 20 septembre, puis, sur les demandes d'accès aux droits, plus tard dans la saison, avec la même volonté de développer l'autonomie des usagers.

ENFANCE

Vice-Présidente en charge de l'Enfance : Claudine Picard

Le plein d'animations pour l'été

Tout au long de l'été, le service Enfance de la Communauté de communes va proposer de nombreuses animations, tant sur les différents sites des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), que dans le cadre des camps thématiques. Réservés aux enfants de 3 à 13 ans, cinq ALSH seront ouverts du 8 juillet au 2 août à Aubigné-Racan, Le Lude, Mayet, Mansigné et Yvré-le-Pôlin. Puis, les accueils reprendront du 19 au 30 août sur les sites du Lude et d'Yvré-le-Pôlin. De même, six camps pour les 6-12 ans seront organisés en juillet sur un thème spécifique : la cuisine, l'équitation, la ferme pédagogique, le sport, les activités nautiques. Comme l'an passé, plusieurs centaines d'enfants du Sud Sarthe vont bénéficier de ces prestations communautaires assurées par de nombreux animateurs diplômés, ainsi que par des stagiaires préparant leur BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs).



Activités du Mercredi : les acteurs du territoire mobilisés

La Communauté de communes a choisi d'adhérer au nouveau dispositif national, le Plan Mercredi, dont la vocation est de proposer, les mercredis, des activités en partenariat avec des associations du territoire ou avec différents services communautaires. Dans cet esprit, le service Enfance et l'Ecole Intercommunale d'Enseignement Artistique (EIEA) vient de lancer, depuis le 15 mai, une initiation à la musique et au chant, sur le site du Métronome, à Mayet.



Des animations à la Toussaint

Comme chaque année, le service Enfance de la Communauté de communes proposera diverses activités durant les congés de la Toussaint. A l'inverse, le service sera fermé pendant les vacances de Noël.

PORTRAIT DU SERVICE ENFANCE



Coordinateur Enfance

Nicolas BONNET :

02 85 29 12 18 - 06 83 82 74 07

enfance@comcomsudsarthe.fr



Mayet - Verneil Le Chétif

Harmony JEGOU :

Directrice • 06 40 96 50 88

harmony.jegou@comcomsudsarthe.fr



Mansigné - Pontvallain

Luché Pringé - St Jean de la Motte

Elisabeth HOUVARD :

Directrice • 06 76 19 08 04

elisabeth.houvard@comcomsudsarthe.fr



Requeil - Yvré le Pôlin

Emmanuelle BORDE :

Directrice • 06 76 19 98 51

emmanuelle.borde@comcomsudsarthe.fr



Aubigné Racan -

Coulonge - Vaas

Mégane LANDAIS :

Directrice • 06 40 96 50 88

megane.landais@comcomsudsarthe.fr



Accueil Périscolaire -

Secteur St Germain d'Arce -

Savigné Sous Le Lude

Le Lude - Dissé Sous Le Lude

Valérie MATARD :

Directrice • 06 71 14 00 71

valerie.matard@comcomsudsarthe.fr



Mercredi - Vacances

Secteur Le Lude

Christine PAPIN :

Directrice • 06 33 69 84 42

christine.papin@comcomsudsarthe.fr

JEUNESSE

Vice-Présidente en charge de la Jeunesse : Claudine Picard

Une offre estivale très variée

En camp ou au sein des locaux qui leur sont dédiés, les jeunes du Sud Sarthe auront de multiples occasions de s'amuser cet été.

Quatre camps sont programmés : trois pour les 11 - 17 ans sur les thèmes "Nature/survie", "Mer" et "Sensations", ainsi qu'un autre pour les 15 - 17 ans autour d'un programme que les participants auront eux-même construit.



Les jeunes pourront aussi se retrouver dans les trois Espaces Jeunes du Lude, de Mayet et d'Yvré-le-Pôlin pour jouer, échanger, développer des projets. Ces lieux seront ouverts du 8 au 26 juillet, puis à partir du 19 août. Durant la période de

fermeture des locaux, du 29 juillet au 14 août, des animations itinérantes seront organisées par le service Jeunesse de la Communauté de communes afin que, chaque jour, les jeunes aient l'occasion de se retrouver pour s'amuser.

« Forts de notre expérience, nous avons aussi décidé d'innover en délocalisant, à plusieurs reprises, le local Jeunes de Mayet au cœur de la piscine municipale qui est un lieu très apprécié de la jeunesse », complète Claudine Picard.



Prenez votre Pass'Jeunes !

Pour participer aux activités développées par le service Jeunesse de la Communauté de communes, chaque jeune doit être en possession de son Pass'Jeunes. Moyennant le paiement de 5€, celui-ci est valable un an, du 1^{er} septembre au 31 août. Chacun peut se le procurer auprès des animateurs du service Jeunesse ou sur le site de la Communauté de communes :

www.comcomsudsarthe/jeunesse.fr

Les Espaces Jeunes ouverts aux lycéens

A titre expérimental, les trois Espaces Jeunes ont été ouverts aux lycéens durant le mois de juin afin de leur offrir un lieu d'accueil à l'heure où les cours se terminent, mais où les structures de vacances ne sont pas encore en place.

La radio n'aura plus de secret pour les jeunes

A l'initiative du service Jeunesse de la Communauté de communes, un "Club radio" vient d'être lancé au sein du collège et de l'Espace Jeunes du Lude. Son objectif est d'ouvrir les jeunes à la pratique des médias en leur proposant de créer et d'animer des émissions de radio. Pour ce faire, le club a été équipé d'un studio d'enregistrement mobile et l'un des animateurs du service jeunesse a été formé aux techniques radiophoniques par l'équipe de Radio Prévert.

Après des premiers essais au printemps, une semaine d'initiation à la radio va être proposée aux jeunes, début juillet, avec la participation des radios locales, Radio Prévert et Contact FM, partenaires historiques de la Communauté de communes.

Le plein d'initiatives concrètes pour les 15 - 30 ans

Piloté par le service Jeunesse, un "groupe d'appui", composé d'élus, d'adultes, d'enfants, d'animateurs et de représentants de structures socio-éducatives, se réunit régulièrement pour réfléchir à l'implication des habitants de 15 à 30 ans dans la vie du territoire. Ce travail a déjà débouché sur plusieurs actions concrètes :

- > Le Forum Job d'été qui s'est déroulé le 2 mars ;
- > L'organisation d'un camp d'été pour 15 / 17 ans ;
- > L'ouverture d'un compte Instagram de la Communauté de communes cogéré par les jeunes et les animateurs dans le cadre du dispositif « Promeneurs du Net » ;
- > La mise en place d'une formation au baby-sitting en lien avec le service Petite enfance.

« Le groupe d'appui a révélé de nombreux besoins que nous nous attachons à concrétiser. D'autres projets devraient, ainsi, continuer à voir le jour », résume Claudine Picard.

Forum Job d'été : les jeunes se sont mobilisés

Plus de 150 jeunes ont participé au premier Forum Job d'été organisé samedi 2 mars au Lude, au sein de l'Espace coworking communautaire. A l'occasion de cet événement, mis en place par les services Emploi et Jeunesse de la Communauté de communes en partenariat avec la Mission



Locale, les jeunes ont pu prendre connaissance d'une centaine d'offres d'emploi proposées pour la saison estivale. Ils ont aussi eu l'opportunité de s'informer sur diverses formations et de suivre des ateliers de préparation à l'entretien d'embauche, à la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation. De plus, diverses informations sur le service civique et le Bafa était apportées par le Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa). Tout au long de la matinée, d'informations et de discussions, les jeunes ont, pour la plupart, eu les réponses à leurs questions. Cette expérience est un vrai succès qui a également permis de mieux faire connaître les actions

de la Communauté de communes. *« Nous souhaitons renouveler ce Forum en ayant la volonté d'impliquer plus encore les professionnels », soulignent Claudine Picard et Sylvain Fournier.*



CULTURE

Vice-Président en charge de la Culture : Jean-François Chapellière



Rendez-vous le 15 septembre à Luché-Pringé pour la Journée culturelle !

La journée culturelle organisée chaque année par la Communauté de communes aura lieu dimanche 15 septembre à Luché-Pringé, dans le cadre des journées européennes du patrimoine. « *Comme l'an passé, nous proposerons un parcours autour des différentes expressions artistiques et profiterons de cette manifestation pour mettre en valeur le patrimoine de la commune* », annonce Jean-François Chapellière.

Le Réseau de Lecture Publique en plein essor

Le réseau « Odyssee », rassemblant les 13 bibliothèques du territoire, continue de s'organiser en coordonnant l'action des différentes structures, avec le soutien de la Communauté de communes. D'ores et déjà, 10 bibliothèques disposent d'un catalogue commun (<https://odyssee.reseaubibli.fr>) permettant aux lecteurs la consultation, la prolongation des prêts et la réservation en ligne. Le réseau Odyssee propose également un accès gratuit à des ressources numériques en ligne (films, musique, presse et auto-formation) via la plateforme Médiabox (<https://mediabox.sarthe.fr>) ; et ce avec le soutien du Conseil Départemental. Enfin, les coordinateurs, salariés et bénévoles des bibliothèques du réseau, vous donnent rendez-vous à partir de mi-octobre 2019 pour la troisième édition de « Faites en famille », pour une quinzaine pleine de moments conviviaux, culturels, ludiques et entièrement gratuits.

Ecole Intercommunale d'Enseignement Artistique Les arts plastiques et le théâtre font leur entrée



A la rentrée de septembre 2019, l'Ecole Intercommunale d'Enseignement Artistique proposera l'enseignement de disciplines supplémentaires : les arts plastiques et le théâtre. Pour chacune d'entre elles, trois cours vont être ouverts, l'un pour les enfants, l'autre pour les adolescents et le troisième pour les adultes. « *Ces enseignements viennent compléter notre offre et répondent à une attente* », assure Jean-François Chapellière, précisant que les cours de théâtre seront donnés sur le site du Métronome par les artistes enseignants de la Compagnie La Limprost.

L'harmonisation des enseignements se poursuit

L'école de musique de l'Harmonie du Lude rejoint la Communauté de communes. Cette évolution va permettre à la collectivité d'harmoniser l'enseignement artistique à l'échelle de tout le territoire communautaire, proposant, ainsi, un plus large éventail de disciplines aux élèves du site ludois. Cette volonté de cohérence va aussi se traduire par une harmonisation progressive des tarifs d'inscription.



Une ouverture vers les plus petits et les jeunes parents

Au cours de ces derniers mois, l'EIEA a aussi développé l'éveil musical pour les enfants de 0 à 3 ans, en partenariat avec le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Parents Enfants et le service Petite enfance de la Communauté de communes. Des "moments musicaux" qui vont être complétés, dès la rentrée, par des séances de chant prénatal et postnatal proposées aux mamans comme aux papas.

SPORT

Vice-Président en charge du Sport : Jean-François Chapellière



Vac'en sports

Un nouveau dispositif pour les vacances

La compétence Sports de la Communauté de communes a mis en route, au printemps, un nouveau dispositif visant à initier les jeunes, en particulier les élèves de primaire, à de multiples activités sportives. « Notre volonté est d'associer les clubs locaux à cette démarche, en leur permettant de venir transmettre et valoriser leur savoir-faire, souligne Jean-François Chapellière. Cette nouveauté nous permet de compléter notre offre. »

Vac'en sport est proposée à chaque première semaine des petites vacances scolaires (à l'exception de Noël), ainsi que pendant les deux dernières semaines d'août. Sur une thématique distincte, le dispositif s'étend sur deux après-midis et une journée complète généralement réservée à une sortie. Pendant les congés de printemps, les parti-

cipants ont, par exemple, pu découvrir les sports de raquette en se déplaçant au club des Cèdres, au Mans, et en s'initiant au tennis de table avec la participation des encadrants de la Vigilante Tennis de Table de Mayet.

Les prochains Vac'en Sport sont programmés du 20 au 22 août et du 27 au 29 août sur le thème des activités sportives de plein air.



Destination Sport revient !



Pour la seconde année consécutive, le dispositif "Cet été la Sarthe, Destination Sport", piloté par le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Sarthe, revient sur la Communauté de communes, à Mayet le 11 juillet prochain. Tout au long de cette journée, les enfants des Accueils de Loisirs Sans Hébergement, les jeunes des Accueils Jeunes, ainsi que les familles (sur inscription uniquement) sont invités à découvrir plus d'une dizaine de disciplines sportives, avec le concours des associations locales qui trouvent, ainsi, une belle occasion d'être mises en valeur.

J'apprends à nager est renouvelé

Pour la seconde fois, la Communauté de communes met en place, cet été et à La Toussaint (si besoin), une opération "J'apprends à nager", en partenariat avec Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Le but est de permettre aux collégiens du territoire de parfaire leur apprentissage de la natation. Les séances seront dispensées dans les piscines du territoire (au Lude, à Luché-Pringé, Mansigné et Mayet) au prix symbolique de 1€ par leçon. Pour se rendre sur les sites, les parents sont invités à covoiturier.

Renseignements au service des Sports de la Communauté de communes (Christelle Meunier). Tel : 02.85.29.12.05. christelle.meunier@comcomsudsarthe.fr



Un Quizz sportif à Mayet

En partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif, la Communauté de communes a accueilli, à Mayet, les demi-finales du premier Quizz du Mouvement Sportif. Ouvert à toutes les associations sportives sarthoises, ce jeu consistait à répondre à diverses questions sur l'histoire du sport, internationale, nationale et départementale. Cette manifestation conviviale avait pour but de fédérer les acteurs sportifs locaux et de favoriser les échanges. Elle a rassemblé 35 participants, parmi lesquelles près d'une dizaine d'associations du territoire. Les deux clubs arrivés en tête, dont la Vigilante Omnisports Football de Mayet, ont participé à la finale qui s'est déroulée le 4 juin à l'abbaye royale de l'Épau.

Le club de handball prend ses marques

Récemment créé à Pontvallain, le nouveau club de handball bénéficie désormais d'un créneau hebdomadaire pour jouer au sein du gymnase intercommunal, à Pontvallain, désormais homologué par la Fédération de Handball. Pour permettre à cette association d'accueillir des matchs de championnat, la Communauté de communes a fait installer un tableau de score au sein du gymnase.

Près de 340 équipements sportifs contrôlés

Sur proposition de la Communauté de communes, plusieurs communes du territoire ont, sur la base du volontariat, mis en place un groupement de commande pour faire contrôler les équipements sportifs locaux. Cette initiative a permis d'obtenir des tarifs avantageux. Dans ce cadre, le prestataire retenu a contrôlé 225 équipements et 113 jeux de plein air au mois de mai, avant que ne démarre la saison estivale.

Horaires d'ouverture DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE À MANSIGNÉ



- > Les 29 et 30 juin, puis du 6 juillet au 1^{er} septembre
- > Du mardi au dimanche de 11h à 13h et de 14h à 19h

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Conseiller communautaire délégué au Développement Economique : Louis-Jean de Nicolaÿ

Le service économique se réorganise

La Communauté de communes a récemment recruté une nouvelle coordinatrice économique, Lucie Chalubert. Les élus mettent à profit cette embauche pour réorganiser le service économique communautaire.

Titulaire d'un master en Economie du développement local et de l'emploi et précédemment en poste à la Mission économique de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe, Lucie Chalubert a la mission d'organiser et de coordonner un pôle regroupant l'ensemble des actions de la Communauté de communes en faveur du développement économique. Celui-ci intègrera notamment l'espace de coworking implanté au Lude. Lucie Chalubert est aussi chargée, en pleine collaboration avec les élus, de travailler à la promotion et à l'animation du territoire, dont elle souligne le

dynamisme et la diversité. Elle a également pour vocation d'accompagner les entrepreneurs locaux dans leurs projets, tout en entretenant les liens avec les acteurs économiques et les partenaires institutionnels de l'intercommunalité (la Région et l'Agence régionale, Initiative Sarthe, les chambres consulaires, l'Union Commerciale et Artisanale, l'Association des Entreprises du Val du Loir...). « *Tout ce travail doit être mené en partenariat étroit avec la Communauté de communes voisine de Loir Lucé Bercé, afin d'agir plus efficacement à une échelle pertinente* », précise Louis-Jean de Nicolaÿ.



De nouvelles entreprises sur la zone de La Belle croix, à Requeil

La zone d'activités intercommunale de La Belle Croix, à Requeil, séduit de plus en plus d'entreprises, notamment attirées par la visibilité qu'offre le site, le long de l'axe Le Mans / Le Lude. Ainsi, la zone vient d'accueillir Agro Force 3, une entreprise de négoce en produits agricoles pour l'élevage et la culture, nouvellement créée. Celle-ci occupe le bâtiment blanc, qu'elle a l'intention de racheter. Elle emploie trois personnes et rayonne sur le Sud Sarthe et le Maine-et-Loire.

Non loin de là, le garage Automobiles Plaudin a ouvert ses portes au 1^{er} avril dans un bâtiment neuf de 1 200 m².

En parallèle, la Communauté de communes achève la construction d'un nouveau bâtiment destiné à être occupée par une entreprise déjà présente sur la zone.

« *Les entrepreneurs ont conscience de l'attractivité de cette zone* », souligne François Boussard, très attaché à ces zones et pleinement impliqué dans leur développement. Ce dernier ajoute que la

Communauté de communes est en discussion avec d'autres porteurs de projets intéressés par le site.



le 17 décembre 2018, la Présidente du Conseil régional, Christelle Moranzais, était aux côtés des élus du Sud Sarthe, dont François Boussard et Louis-Jean de Nicolaÿ, pour visiter et inaugurer l'entreprise Elabor, récemment installée dans l'hôtel d'entreprises construit par la Communauté de communes. Elabor transforme des pommes en compotes, jus... et a pour premier client le groupe Carrefour.



Entrepreneurs, bientôt un bâtiment à votre disposition sur Loirécopark !

Lors du vote du budget 2019, les élus communautaires ont validé le projet de construction d'un bâtiment blanc de 1 000 m² sur la zone d'activités de Loirécopark, à Vaas. Il sera conçu pour accueillir plusieurs entreprises et pourrait être opérationnel en 2020.

Par cet investissement, la Communauté de communes affirme sa volonté d'encourager l'arrivée de nouvelles activités économiques sur le territoire, afin de favoriser la création d'emplois. « *Nous nous donnons les moyens de répondre à la demande des porteurs de projet qui, le plus souvent, recherchent des locaux clés-en-main pour lancer rapidement leur production*, souligne Louis-Jean de Nicolaÿ. *Notre objectif est aussi de développer le site économique de Loirécopark qui présente l'avantage d'être proche de l'autoroute A28, tout en offrant un cadre de travail très agréable.* »

L'opération, évaluée à 1 million d'euros, devrait être soutenue financièrement par l'Etat et la Région, ce qui permettra à la collectivité de diminuer sa participation et de proposer un prix de location attractif. En outre, les loyers acquittés couvriront l'emprunt contracté par la Communauté de communes pour la construction.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Vice-Présidente en charge de l'aménagement du territoire : Yveline Limodin

Fibre optique

Tout le Territoire sera desservi en 2022

A l'instar du département de la Sarthe, les communes de notre Communauté de communes seront desservies par la fibre optique au plus tard en 2022.

Le Conseil Départemental de la Sarthe a fait le choix de déployer la fibre en priorité en zone rurale, dans les zones dites « blanches », là où l'ADSL était de mauvaise qualité. La Communauté de communes a décidé de participer à cette démarche en adhérant au Syndicat Mixte Sarthe Numérique.

« La technologie de la fibre optique garantit, à ses usagers, un très haut débit Internet parfaitement stable. Elle permet d'offrir aux habitants des zones rurales un service équivalent à celui qui est disponible dans certaines villes, précise Yveline Limodin. C'est pourquoi, afin d'apporter des services numériques performants aux acteurs économiques et à l'ensemble de la population, les élus de la Communauté de communes ont choisi de s'engager pleinement dans cette opération en consacrant plus de 2 millions d'euros à ce déploiement, ce qui correspond à l'installation de 4 523 prises. » Six communes sont déjà

desservies par le réseau de fibre optique et les opérateurs sont présents sur le terrain pour en assurer la commercialisation, dont, depuis peu, un opérateur national (Orange). De même, sept autres communes sont en cours de déploiement avec une mise en commercialisation envisagée pour au plus tard courant 2020. Par ailleurs, afin d'accélérer l'installation de la fibre optique sur tout le département, Sarthe Numérique a confié, par délégation de service public (DSP), agissant donc sur des fonds privés, un déploiement en parallèle du sien. Ainsi, toutes les communes de la Communauté de communes devraient disposer de la fibre au plus tard en 2022, alors que le schéma directeur territorial d'aménagement numérique prévoyait à l'origine un déploiement s'étalant jusqu'en 2030, voir 2035.



Santé

Un nouveau médecin à la Maison de santé de Mayet

A compter du 1^{er} juillet 2019, le docteur Didier Barault, médecin du sport, intégrera la Maison de santé de Mayet. De plus, à compter du 1^{er} septembre 2019, une infirmière libérale succédera à Monsieur Letellier.

COMMUNICATION

Président en charge de la Communication : François Bousard

La Communauté de communes communique pour notre réussite !

Au cours de ces derniers mois, la Communauté de communes s'est dotée de nouveaux outils de communication, qui lui permettent de mieux l'identifier, notamment sur tous les événements qu'elle organise ou auxquels elle participe.

Ainsi, les services communautaires sont équipés de deux "Beach Flag Plume", de deux banderoles (bâches) et de quatre "Roll'Up/Kakémons" à l'effigie de la collectivité. De même, des gobelets réutilisables et personnalisés sont mis à disposition, dans le cadre d'une démarche citoyenne et écologique.

De plus, afin de renforcer la communication interne, une revue de presse est réalisée chaque mois et transmise aux élus et agents communautaires.



Des projets à venir !

Le site Internet de la Communauté de communes continue d'évoluer, notamment sa version "mobile".

N'hésitez pas à le consulter pour toutes vos recherches concernant la collectivité : www.comcomsudsarthe.fr

Prochainement, l'accent sera également mis sur la création d'outils de promotion du territoire avec la parution d'un livret de présentation - en version papier et numérique -, ainsi qu'à travers une campagne de promotion digitale.



TOURISME

Vice-Président en charge du Tourisme : Marc Lesschaeve



© Stevan Lira

Une offre d'équipements et d'activités renforcée

Pour cette nouvelle saison estivale, le territoire s'est enrichi d'équipements destinés à satisfaire mieux encore les visiteurs et, en ce sens, à conforter l'attractivité touristique du Sud Sarthe.

Ainsi, trois aires de camping-car, de 15 à 20 places, ouvrent cet été à La Bruère-sur-Loir, Le Lude et Luché-Pringé, après l'aménagement d'une première aire, l'an passé à Mansigné (à l'entrée de la base de loisirs). Désormais, ces équipements, financés par la Communauté de communes, constituent un réseau destiné à attirer sur le territoire une clientèle de camping-caristes en forte croissance. Confortables, étudiées pour les besoins des usagers, les aires permettent aux vacanciers de gérer leur séjour en toute autonomie grâce à un dispositif d'accueil informatisé.

L'offre touristique est également renforcée en direction des kayakistes, avec l'implantation de cales de mises à l'eau, à Luché-Pringé et au Lude. Pilotée par le Syndicat du Loir, cette initiative va permettre aux pratiquants du kayak de remonter encore plus aisément le Loir à partir de La Flèche et, ainsi, d'avoir encore plus de plaisir à découvrir le Sud Sarthe.

Enfin, les amateurs de marche sont également choyés avec l'ouverture prochaine d'un chemin de Grande Randonnée de 96 km, traversant les territoires des communautés de communes Sud Sarthe et Loir Lucé Bercé. L'occasion, pour chacun, de découvrir tous les charmes du Val de Loir.

Ces nouveaux aménagements renforcent une offre locale de tourisme déjà conséquente et adaptée à tous les âges, à l'image des bases de loisirs à Mansigné et Luché-Pringé, où toute la famille peut se retrouver pour se baigner, jouer, se restaurer et pratiquer de nombreux sports.



Un projet ambitieux à La Bruère-sur-Loir

La Communauté de communes travaille à l'aménagement d'un nouveau site dédié à la pêche, au sein d'un étang naturel à La Bruère-sur-Loir. « Ce lieu abrite actuellement une carrière en fin d'exploitation et en cours de rétrocession. Notre objectif est de retenir des prestataires spécialisés dans le domaine de la pêche pour transformer touristiquement le lieu et créer, autour de ce futur étang, une hôtellerie de plein air "exotique", explique Marc Lesschaeve, précisant qu'un architecte a déjà été retenu pour travailler sur des esquisses. Après l'aménagement d'une aire de camping-car, La Bruère-sur-Loir deviendrait l'un des pôles touristiques du Sud Sarthe. »

Ne manquez pas le guide de l'été !

Comme chaque année, l'Office de Tourisme de la Vallée du Loir édite son Guide de l'été. Ce magazine, remarquablement illustré, fourmille de renseignements pratiques et, surtout, met en valeur tous les sites patrimoniaux, les équipements sportifs, les lieux d'animations, ainsi que les savoir-faire (artisanat, restauration...) qui font le charme de la Vallée du Loir. Gratuit, il est un passeport idéal pour vivre un bel été sur le territoire.

Vous pouvez télécharger ce guide sur le site : www.vallée-du-loir.com ou vous le procurez dans les offices de tourisme et dans divers lieux publics.



Partez à la poursuite du temps caché avec le Pays d'Art et d'Histoire



Le Pays d'Art et d'Histoire de la Vallée du Loir a mis au point une application numérique appelée "A la poursuite du temps caché" qui offre l'opportunité d'appréhender le patrimoine du territoire sous un autre jour. Cette initiative vous invite à un voyage ludique, mémoriel et poétique qui vous plongera dans les temps anciens pour revivre l'époque de nos ancêtres, découvrir des éléments peu connus de l'histoire locale, en s'amusant, muni d'une tablette ou d'un smartphone.

L'application est, pour l'instant, opérationnelle sur cinq sites remarquables de la Vallée du Loir, dont l'Abbaye de Château l'Hermitage et l'église Saint Martin de Luché-Pringé.

Vous pouvez également suivre l'actualité de "A la poursuite du temps caché" sur la page Facebook du même nom et participer, ainsi, aux animations et jeux proposés.